



**Appel à manifestation d'intérêt et candidature -
Autorisation d'occupation temporaire du domaine public
- Camping Municipal "La Graveline"-
Durée : du 20 mai au 30 septembre 2024**

La commune de Châteauneuf-du-Rhône lance une sélection préalable à l'octroi d'une occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels.

Dossier de candidature:

- Le dossier de candidature comportera obligatoirement :

- Une lettre de candidature comportant une présentation claire et détaillée du projet et de sa compatibilité avec les objectifs fixés au cahier des charges : descriptif du projet et de son contenu (horaires d'ouverture, concept, prestations proposées, grille tarifaire, animations envisagées, etc.), présentation de l'exploitant, budget prévisionnel.
- Coordonnées détaillées, Kbis (ou tout autre statut juridique), attestation sur l'honneur certifiant que le candidat n'a pas fait l'objet d'une condamnation judiciaire, attestation d'assurance pour les risques professionnels.

Date limite de réception des candidatures : le vendredi 19 avril 2024 à 12 h

Autres renseignements :

Cahier des charges disponible par voie dématérialisée sur simple demande par mail à chateauneufdurhone@wanadoo.fr

Il contient toutes les informations nécessaires et modalités de transmission des candidatures.

Mairie de Châteauneuf-du-Rhône (DRÔME).

Correspondant : MASSON Martine DGS, 1 place de la Grangette – 26780 CHATEAUNEUF-DU-RHÔNE - tél. : 04-75-90-69-40-

Date d'envoi du présent avis pour la publicité : 22 mars 2024.